

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

- ACCÈS AU DROIT
- LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
- EMPLOI & CRÉATION D'ENTREPRISE
- PARENTALITÉ
- ÉDUCATION & CITOYENNETÉ
- SANTÉ

■ APPUI AU RÉSEAU

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	6
ACCÈS AU DROIT.....	9
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	12
EMPLOI, CRÉATION D'ENTREPRISE, INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE . . .	15
PARENTALITÉ, CONJUGALITÉ	18
ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ	19
SANTÉ	20
FORMATION	21
DOCUMENTATION.	23
COMMUNICATION.	24
SUIVI RÉSEAU+STATISTIQUES	25
SUIVI FINANCIER.....	27

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Danielle Bousquet

Présidente de la Fédération nationale des CIDFF

2021, une année de transition et d'ouverture vers l'avenir

Ces dernières années ont été particulièrement marquées par d'importantes mobilisations sur les réseaux sociaux, qui ont fait émerger de nouvelles attentes dans notre société pour mettre fin aux inégalités femmes hommes, et par la crise sanitaire qui a aggravé les difficultés sociales et économiques, les violences intrafamiliales. Cette crise a profondément bouleversé

l'organisation du travail, en particulier pour les femmes qui se sont retrouvées « en première ligne », tant sur le plan professionnel que personnel et familial.

Face à ces nouveaux défis, nous avons lancé en 2021, une réflexion sur le fonctionnement de notre fédération. Ce chantier mené dans le cadre d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a abouti à l'adoption, par le Conseil d'administration de la FNCIDFF, en date du 19 octobre 2021, de nouvelles orientations stratégiques. Réunies au sein d'un projet stratégique, elles se déclinent autour de trois objectifs : le développement de la représentation nationale et du plaidoyer ; le renforcement des professionnelles du réseau à travers la formation, la mutualisation des outils et des bonnes pratiques ; le développement et la structuration de notre réseau, notamment le soutien au développement des FR-CIDFF.

Ces nouvelles étapes amorcées en 2021 vont se concrétiser dans les prochaines années. Clémence Pajot, la nouvelle directrice générale de la Fédération nationale, nous a rejoints en mai 2021 pour mettre en œuvre ces nouveaux chantiers.

Dans cette dynamique de développement, nous avons lancé dès 2021, le renforcement de notre action de plaidoyer, avec la création d'un service dédié. Ainsi, grâce à l'intervention de la Fédération nationale, le décret du 23 novembre 2021 portant sur l'agrément des associations d'aide aux victimes, intègre une compétence spécialisée, reconnaissant le rôle des CIDFF dans la prise en charge des femmes victimes de violences.

Rappelons par ailleurs que les positionnements portés par la FNCIDFF s'appuient sur les données quantitatives et des analyses produites par les CIDFF. Ainsi, grâce au travail mené à partir de notre application statistique « Applistat », nous avons réalisé une étude sur les services emploi intitulée « L'autonomie économique des femmes, quels défis pour une approche féministe de l'insertion socioprofessionnelle des femmes ». Ce rapport porte 25 recommandations pour soutenir et favoriser l'autonomie économique des femmes.

En 2021, pour faire la promotion du réseau et de son action auprès de nos partenaires et du grand public, nous avons aussi réalisé deux documentaires : « Les CIDFF, un réseau au service des femmes » qui présente l'action des CIDFF et leur engagement féministe, et « Gagner des centimètres » qui porte sur le projet TouteSport. Nous avons également mené trois campagnes nationales d'information : *#EtEnPratique*, *#IPA*, *#NeRestePasSeule*.

De nombreux autres chantiers initiés en 2021 vont se poursuivre en 2022, tels que le renforcement des services emploi des CIDFF, ou encore la célébration de nos 50 ans, avec l'organisation d'un festival féministe de trois jours en octobre 2022, et avec l'édition d'un livre qui retracera 50 ans d'action au service des femmes !

Les changements réalisés et les nombreuses ouvertures engagées cette année doivent nous permettre de partager, durant cette année exceptionnelle, l'expertise des CIDFF acquise auprès des femmes, d'affirmer notre identité féministe, et de renforcer notre notoriété, afin de répondre encore mieux aux besoins des femmes.

DES OUTILS AU SERVICE DES CIDFF

Commissions techniques de la FNCIDFF, coconstruire avec les CIDFF

Les commissions assurent un rôle d'interface entre les CIDFF et la FNCIDFF, en facilitant l'échange d'information sur nos principaux domaines d'intervention. Elles permettent de faire remonter les besoins du public, ainsi que les besoins des CIDFF en termes de formation, de mise à disposition d'outils méthodologiques, de partenariats. Elles sont animées par une ou plusieurs conseillères techniques et composées de professionnel·le·s des CIDFF représentatifs de la diversité du réseau.

Commission accès au droit (CAD)

Composée des CIDFF : Pas-de-Calais/Arras, Vendée, Doubs, Loiret, Nord/Lille, Val-de-Marne, Puy-de-Dôme, Seine-Saint-Denis, Oise, Mayotte.

Commission emploi création d'entreprise

Composée des CIDFF : Aude, Bas-Rhin, Cantal, Côtes d'Armor, Drôme, Gironde, Hérault, Limousin, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Pyrénées-Orientales, Seine-Saint-Denis.

Commission lutte contre les violences

Composée des CIDFF : Meurthe-et-Moselle/Lunéville, Loire-Atlantique/Nantes, Pyrénées-Orientales, Paris, Seine-Saint-Denis, Loiret, Seine-Maritime, Val-de-Marne, Calvados, Gironde, Allier, Oise.

Commission parentalité, conjugalité, santé, éducation (PCSE)

Composée des CIDFF : Hauts-de-Seine/Sud, Moselle/Metz, Mayenne, Aube, Gironde, Lille, Cantal.

Des conventions nationales au service des CIDFF

Partenariats relatifs aux champs d'action du réseau des CIDFF (toutes thématiques confondues) ayant donné lieu à des conventions nationales : Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Service des Droits des Femmes et de l'Égalité (Convention d'Objectifs et de Moyens), Ministère de la Justice, SADJAV – Service accès aux droits, à la justice et à la politique de la ville (Convention avec les associations spécialisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes en 2019), Ministère de l'Intérieur, DAV – Délégation d'aide aux victimes, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (agrément national d'association éducative complémentaire de l'enseignement public), Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, MESRI, Mouvement du Nid.

Organismes ou instances dans lesquels siège la FNCIDFF : CNAOP (Conseil national pour l'accès aux origines personnelles), CNOP (Comité nationale de suivi de l'ordonnance de protection), CNVIF (Comité national contre les violences intrafamiliales), Comité d'évaluation et de suivi de la cour criminelle départementale, Comité national de pilotage TGD (Téléphone Grave Danger), Comité opérationnel des prescripteurs habilités de la DGEFP, Défenseur des Droits, Comité d'entente pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Groupe de travail Violences faites aux femmes du ministère de la Justice, HCEFH (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes), Instance nationale « Ruptures familiales », MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains).

ACCÈS AU DROIT

DE L'ACCÈS AU DROIT AU RECOURS AUX DROITS

Un réseau national au service des femmes et des familles

Depuis 50 ans, le réseau des CIDFF est un acteur essentiel de l'accès au droit pour les femmes. Il informe près de 400 000 personnes chaque année au travers de 2 300 permanences. Les CIDFF exercent une mission d'information juridique adaptée aux besoins des publics, notamment les femmes, pour leur permettre d'agir et de faire valoir leurs droits, tant sociaux, familiaux que personnels. Afin de soutenir les CIDFF dans leurs missions, la FNCIDFF leur fournit un appui avec la mise à disposition d'une expertise en droit, de formations, d'outils et de documentation.

Partenaires privilégiés de la FNCIDFF

Ministère de la Justice (SADJAV – Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes), Défenseur des droits, CNAF, ministère de l'Intérieur / DIAN (Direction de l'Intégration et de l'accès à la nationalité).

201 206 ENTRETIENS

individuels accès au droit réalisés par les 343 juristes des CIDFF au travers de 1 811 permanences dont 442 en Quartiers Politique de la Ville et 369 en Zones de Revitalisation Rurale.

67 CIDFF tiennent des permanences dans des Points Justice et 65 au sein de Maisons France Services.

ACTIONS/PROJETS PHARES

Journée « Les discriminations subies par les femmes » du 10 septembre 2021

Plus de 100 salarié-e-s des CIDFF ont participé, en visioconférence, au colloque annuel organisé par la FNCIDFF sur la problématique des discriminations subies par les femmes. Ce colloque a permis aux juristes des CIDFF une meilleure appréhension de la dimension juridique des discriminations, le développement de leur capacité à mieux repérer les situations de discrimination subies par les femmes et de disposer des outils nécessaires pour informer et accompagner ces femmes afin de leur fournir les moyens d'agir. L'animation a été assurée par une universitaire spécialiste des questions liées au genre et aux discriminations et deux représentants du Défenseur des Droits.



Accompagner les CIDFF pour une montée en compétences en droit des étrangers et en droit international privé

Les femmes étrangères représentent une part de plus en plus importante parmi les femmes reçues dans les CIDFF. En 2021, elles constituent plus de 19% des femmes reçues. Ces femmes peuvent être confrontées à des problématiques juridiques spécifiques en lien avec leur droit au séjour en France (titre de séjour, regroupement familial, visa, nationalité française, etc.) ou mettant en jeu plusieurs législations (divorce international, recouvrement de pensions alimentaires à l'étranger, etc.).

La FNCIDFF accompagne les professionnel-le-s des CIDFF, notamment les juristes, et les outille afin de leur donner les moyens de répondre aux demandes et d'accompagner les femmes étrangères dans leurs démarches.

En 2021, la FNCIDFF a publié un guide repère *Informez et orientez en droit international privé de la famille* et a créé ou actualisé plusieurs « Fiches Droit » en droit des étrangers ou



en droit international privé (« La filiation en droit international privé », « La nationalité française », « Femmes étrangères – Incidence des violences subies sur le droit au séjour », « L'échange en France du permis de conduire obtenu à l'étranger »). Elle réunit et anime régulièrement un groupe de travail interne sur ces thématiques (voir ci-après).

Par ailleurs, depuis cette année, une nouvelle rubrique a été intégrée au *CIDFF Infos*, le magazine mensuel de la FNCIDFF, intitulée « Cas pratiques en DIP / Droit des étrangers ». S'appuyant sur des situations rencontrées lors des permanences des juristes du réseau, elle permet de présenter des problématiques récurrentes en droit international privé ou

en droit des étrangers et les solutions juridiques pouvant être proposées.

Projet ISA

Le projet Informer, soutenir, accompagner les personnes en situation de prostitution (ISA) a été porté par la FNCIDFF en 2021, avec le soutien de l'AGRASC et de la DGCS et l'implication de quatre FR-CIDFF et 15 CIDFF, dont six en Occitanie et trois dans chacune des régions suivantes : Centre Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est. Les membres de ce groupe de travail ont notamment produit des diagnostics et un plaidoyer, en vue de faciliter l'identification, le repérage, l'information et l'accompagnement des femmes en situation de prostitution. Au deuxième semestre 2021, la FNCIDFF a réuni ces quatre FR-CIDFF pour le lancement d'un deuxième volet du projet : le développement d'une campagne de prévention de la prostitution des jeunes (personnes mineures en particulier). L'ensemble des CIDFF peut se baser sur les deux outils déjà créés dans le cadre de ce projet : une plaquette à destination des professionnel-le-s et un flyer à destination du public ciblé.



ACTIVITÉS PRINCIPALES

Expertise et veille juridique : soutenir l'action des CIDFF

La FNCIDFF assure une veille de l'actualité juridique et jurisprudentielle dans les principaux domaines d'intervention des CIDFF afin d'accompagner et d'informer les juristes qui interviennent sur le terrain directement auprès des femmes. C'est au prisme de son expertise juridique et féministe, que la FNCIDFF analyse les situations des femmes et des familles afin de repérer les problématiques et proposer des solutions.

En 2021, l'activité juridique de la FNCIDFF a particulièrement visé la promotion du droit des femmes étrangères et des femmes victimes de violences intrafamiliales et conjugales.

Point d'actualité juridique

La FNCIDFF publie mensuellement sur le Centre de Ressources au sein de l'espace Juridique un « Point d'actualité juridique », rédigé par les conseillères techniques, il offre aux juristes du réseau des CIDFF une veille juridique (législative, réglementaire et jurisprudentielle) portant sur l'actualité en lien avec le droit des femmes et des familles : droit de la famille, droit social, droit international privé, droit des étrangers, droit pénal, violences intrafamiliales. Il présente notamment des notes de présentation sur :

- Les nouvelles lois : loi visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste, du 24 avril 2021 ; loi bioéthique, du 2 août 2021, loi confortant le respect des principes de la République, du 24 août 2021, etc.
- Des décrets : sur les congés liés à la parentalité, l'effectivité des droits des personnes victimes d'infractions

commises au sein du couple ou de la famille, sur la gestion de sortie de la crise sanitaire, sur les mesures de surveillance applicables lors de leur libération aux auteurs d'infractions commises au sein du couple, etc.

- Des jurisprudences notables relatives au divorce, à l'enlèvement international d'enfant, à la définition du concubinage, au licenciement, au droit d'asile, etc.
- Des projets ou propositions de lois.

Auditions, groupes de travail externes

► Contribution de la FNCIDFF aux débats parlementaires :

- Audition par la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner le projet de loi confortant le respect des principes de la République ;
- Audition par la délégation aux droits des femmes du Sénat pour présenter le projet TouteSport, ses objectifs, ses résultats ;
- Audition par une députée sur le projet de loi « Confiance en l'institution judiciaire »
- Audition par la délégation aux droits des femmes du Sénat sur la mobilité au cœur de l'articulation des temps de vie des femmes dans les territoires ruraux.

► Participation de la FNCIDFF aux travaux et réunions du :

- Groupe de travail « Protection de la victime et organisation des liens familiaux » organisé par le ministère ;
- CNVIF (Groupe de travail du Comité National des Violences Intrafamiliales) créé à l'initiative du CNOM - Conseil National de l'Ordre des Médecins ;
- DDD, participation aux réunions du Comité d'entente pour l'égalité entre les femmes-hommes ;
- CNAF : membre associatif, Instance nationale " des ruptures familiales ". La FNCIDFF a participé aux travaux de l'axe 1 « réflexion sur les pratiques de travail et les organisations inspirantes concernant les espaces de rencontre et la médiation familiale » qui ont démarré en 2021 ;
- EVARS (espace vie affective relationnelle et sexuelle) : participation à la réunion annuelle organisée par Mme Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

Coordination / animation

► Animation de la Commission « Accès au droit »

Les travaux de la commission accès au droit, composée de dix CIDFF, se sont poursuivis malgré la crise sanitaire. La commission a traité des thématiques suivantes :

- Présentation et travail sur les outils réalisés par la FNCIDFF en matière d'accès au droit ;
- Les discriminations subies par les femmes ;
- L'ordonnance de protection ;
- La mise en œuvre du service public des pensions alimentaires ;
- L'activité des CIDFF dans le cadre de l'aide aux victimes ;
- Les incidences patrimoniales de la rupture des couples ;
- Le dépôt de plainte et difficultés rencontrées par les femmes sur le terrain ;
- L'autonomie financière des femmes.

► Animation du groupe de travail « Droit international privé et droit des étrangers »

Composé de huit CIDFF, dont les deux CIDFF spécialisés au sein du réseau et disposant d'un bureau en droit international privé et droit des étrangers, constitue un lieu d'expertise, de veille, d'échanges et de recensement des bonnes pratiques des CIDFF.

Il produit par ailleurs des outils destinés à favoriser une montée en compétences des juristes des CIDFF. En 2021, les membres du groupe ont travaillé sur la conception d'un guide repère en droit international privé, d'une nouvelle « fiche droit » sur la filiation en droit international privé et l'actualisation de diverses « fiches droit » selon les évolutions législatives.

Campagnes

Afin d'informer le public sur ses droits et de lui faire connaître l'action des CIDFF, plusieurs campagnes ont été lancées par la FNCIDFF :

- #EtEnPratique, dédiée à l'information sur l'action des CIDFF en matière d'accès au droit, de lutte contre les violences et d'insertion socioprofessionnelle ;
- #IPA, destinée à informer les personnes proches aidantes, 11 millions de personnes chaque année, sur leurs droits et les invitant à se rapprocher de leur CIDFF pour plus d'information.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le réseau des CIDFF est particulièrement investi dans la lutte contre les violences faites aux femmes. À ce titre, il accueille, informe, oriente et accompagne les femmes victimes de toutes formes de violences.

45 456 FEMMES
victimes de violences sexistes
accueillies et informées par les CIDFF,
dont 33 829 victimes de violences
au sein du couple.

ACTIONS/PROJETS PHARES

Focus sur les violences sexistes et sexuelles faites aux étudiantes

Suite à la vague de témoignages d'étudiantes victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS) au sein d'établissements d'enseignement supérieur, la FNCIDFF a lancé une campagne d'information intitulée **#NeRestePasSeule**.

Cette campagne, qui s'adresse principalement aux étudiantes et plus largement à tou-te-s les acteur-ric-e-s du milieu universitaire (professeur-e-s, assistant-e-s sociaux-ales, psychologues, personnel, etc.), a plusieurs objectifs :

- Sensibiliser l'ensemble des acteur-ric-e-s de l'enseignement supérieur et de la recherche à la problématique des violences sexistes et/ou sexuelles faites aux étudiantes ;
- Renforcer les partenariats entre les CIDFF et les établissements d'enseignement supérieur ;
- Permettre aux étudiantes victimes de violences sexistes et/ou sexuelles d'identifier les CIDFF comme structures de proximité spécialisées dans l'information et l'accompagnement des victimes de telles violences.

La FNCIDFF a ainsi réalisé, avec la collaboration d'une graphiste, quatre flyers et quatre affiches ayant pour but de :

- Dénoncer - à travers quatre mises en situation très concrètes - les violences pouvant être commises à l'encontre des étudiantes ; qualifier ces violences dans le droit ;
- Présenter les CIDFF en tant que structures d'accès au droit spécialisées dans l'accompagnement des victimes de violences sexistes et/ou sexuelles.

Ces différents outils ont également été déclinés sous la forme de visuels animés (ils sont accessibles sur la chaîne YouTube de la FNCIDFF).

La diffusion de la campagne **#NeRestePasSeule**, à portée nationale, s'est faite en deux temps :

- Une diffusion numérique sur les réseaux sociaux de la FNCIDFF, de son réseau et de ses partenaires ;
- Une diffusion des flyers et affiches en version papier auprès de l'ensemble des organisations concernées, en



partenariat avec le MESRI (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : universités, grandes écoles, associations étudiantes, etc.). La campagne a permis de toucher plus de 400 000 personnes sur les réseaux sociaux auxquelles s'ajoutent les publics touchés par l'affichage des CIDFF et de leurs partenaires.

Création d'une Z-card® à destination des femmes victimes de violences

Afin de délivrer aux femmes victimes de violences une première information et de leur permettre de conserver avec elles ces informations, la FNCIDFF a créé un outil spécifique. Son format a été pensé pour assurer sa totale discrétion et sa facile dissimulation (dans un portefeuille, une poche de pantalon, etc.).

Le recto du dépliant se décline en plusieurs parties :

- Les premiers réflexes à adopter ;
- Comment exercer mes droits ?
- Trouver un-e avocat-e ;

- Focus sur les dispositifs de protection existants (TGD et BAR) ;
- Les principaux numéros nationaux d'écoute et d'information à destination des femmes et des enfants victimes de violences y sont également mentionnés.

Le verso comporte les coordonnées de l'ensemble des 98 CIDFF du réseau.



ACTIVITÉS PRINCIPALES

La fédération nationale des CIDFF organise, chaque année, une ou plusieurs journées thématiques à l'attention des professionnel-le-s de son réseau. Le 9 novembre 2021, en partenariat avec l'association Une Femme Un Toit, la FNCIDFF a organisé une conférence intitulée : « *Violences au sein du couple : on en parle au travail ?* » : https://youtu.be/SAIK_cpWk3E

Cet évènement, qui a rassemblé près de 60 personnes, a permis de présenter les enjeux relatifs à la prise en compte des violences conjugales et intrafamiliales par les entreprises, de valoriser certains dispositifs mis en place par des CIDFF et de permettre à quelques entreprises de témoigner sur les dispositifs qu'elles ont pu développer.

Cette conférence marque le début d'une expérimentation pilotée par la FNCIDFF, avec l'appui de Séverine Lemièrre, maîtresse de conférences en gestion des ressources humaines à l'IUT de Paris. Mené avec sept CIDFF de six régions différentes, ce projet vise à construire une méthodologie harmonisée permettant aux entreprises - accompagnées par les CIDFF - d'appréhender les situations de violences intrafamiliales, de

mesurer leur incidence sur les salarié-e-s victimes et de proposer des solutions concrètes pour leur venir en aide.

Groupes de travail internes

► La commission « Lutte contre les violences »

Cette instance de concertation mise en place et animée par la FNCIDFF regroupe des CIDFF ayant une expertise dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle joue un rôle d'alerte et de veille et contribue à l'enrichissement du positionnement du réseau. Elle recense et analyse les constats de terrain relatifs à la situation des femmes et des familles sur les thématiques relevant de son domaine de compétence.

En 2021, les membres de la commission ont notamment échangé sur les thématiques suivantes : les dispositifs et mesures de protection à destination des femmes victimes de violences (TGD, BAR, OP), l'accompagnement des mineur-e-s co-victimes de violences intrafamiliales, l'agrément « aide aux victimes » du ministère de la Justice, les relations partenariales avec les services de police et de gendarmerie.

► Le groupe de travail « Police, gendarmerie, dispositifs »

En 2021, 75 CIDFF ont développé un partenariat avec la police et 77 CIDFF avec la gendarmerie (animation de formations, tenue de permanences, orientations réciproques, etc.).

La FNCIDFF réunit annuellement les CIDFF impliqués dans des actions menées en partenariat avec la police ou la gendarmerie ou porteurs des dispositifs nationaux de protection des femmes victimes de violences (TGD / BAR).

Dans le cadre de ce groupe de travail, la FNCIDFF a accueilli cette année deux membres de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) qui ont eu l'occasion de présenter la plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles ainsi que les actions et missions des nouvelles Maisons de Confiance et de Protection des Familles (MCPF).

Les membres du groupe de travail ont également pu échanger sur les missions des Intervenant.e-s sociaux.ales en Commissariat et Gendarmerie (ISCG), leurs conventions et actions partenariales menées avec les services de police et de gendarmerie et leur engagement au sein des différents dispositifs et mesures de protection à destination des femmes victimes de violences (TGD, BAR, OP).

► Formation ministère des Armées

Les 10 et 17 mai 2021, la FNCIDFF a animé une formation à destination des travailleurs sociaux du ministère des Armées sur les violences au sein du couple. Les principaux objectifs de cette formation étaient d'illustrer les stratégies de l'agresseur afin de mieux les appréhender et les contrer mais également de présenter les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences conjugales.

Auditions, groupes de travail externes

Depuis la mise en place du Grenelle en septembre 2019, la FNCIDFF a été régulièrement sollicitée afin de faire part de son expertise et de celle de son réseau à travers différents groupes de travail et lors d'auditions parlementaires.

► Audition par la délégation aux droits des femmes du Sénat

La délégation aux droits des femmes du Sénat a rédigé un rapport dont l'objet était d'établir un bilan de la situation des femmes dans les territoires ruraux et de mettre en valeur

Agrément associations spécialisées dans la prise en charge des victimes de violences conjugales, sexuelles et sexistes

La FNCIDFF, grâce à son action de plaidoyer, a contribué à l'adoption du « Décret n° 2021-1516 du 23 novembre 2021 tendant à renforcer l'effectivité des droits des personnes victimes d'infractions commises au sein du couple ou de la famille » qui a introduit un agrément pouvant être délivré aux associations spécialisées dans la prise en charge des victimes de violences conjugales, sexuelles et sexistes (dont les CIDFF). L'article 5 prévoit ainsi « la possibilité pour les associations d'aide aux victimes spécialisées dans la prise en charge et l'accompagnement des victimes de violences au sein du couple et dans les violences sexuelles et sexistes d'obtenir un agrément du ministère de la Justice pour assister les victimes de ces infractions ».

des femmes qui, par leur engagement, contribuent au dynamisme de ces territoires.

Dans ce cadre, la délégation a auditionné la FNCIDFF sur les enjeux et spécificités de la lutte contre les violences faites aux femmes dans les territoires ruraux.

Le rapport « Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité » a été publié en octobre 2021 : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-060-1-notice.html>

► Le Comité National sur l'Ordonnance de protection (CNOP)

La FNCIDFF est membre du CNOP depuis 2020. Présidé par Madame Ernestine Ronai, Présidente de l'Observatoire des violences faites aux femmes en Seine-Saint-Denis, avec le soutien de Madame Isabelle Rome, Haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes du ministère de la Justice, ce comité a pour objectif de réunir des professionnel.le-s institutionnel.le-s et associatifs dans le but d'échanger sur la mise en œuvre de l'ordonnance de protection au niveau local et sur les possibilités d'amélioration de cette mesure de protection.

EMPLOI, CRÉATION D'ENTREPRISE, INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Les services emploi et BAIE des CIDFF informent, orientent et accompagnent les femmes dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Ils interviennent pour favoriser leur autonomie à travers des accompagnements individuels et collectifs reposant sur l'approche globale dans le cadre de parcours individualisés. L'action emploi des CIDFF s'inscrit au cœur des problématiques de territoires et vise à :

- Faciliter l'insertion professionnelle des femmes ;
- Prévenir la désinsertion professionnelle des femmes ;
- Agir pour plus d'égalité professionnelle.

L'expérience de terrain des CIDFF permet de nourrir l'analyse de la FNCIDFF quant aux situations des femmes sur le marché de l'emploi et l'impact des politiques emploi sur leurs trajectoires. En parallèle, la FNCIDFF appuie le développement des services emploi des CIDFF à travers des projets structurants et innovants.

11 302 PERSONNES informées individuellement par 73 CIDFF proposant un service emploi. Parmi ces personnes, 9 184 ont bénéficié d'un accompagnement, ce qui représente 33 809 entretiens de suivi.

ACTIONS/PROJETS PHARES

Rapport Emploi : « L'autonomie économique des femmes quels défis ? Pour une approche féministe de l'insertion socioprofessionnelle des femmes »



Depuis le début de cette crise sanitaire, le réseau des CIDFF a été en première ligne pour maintenir le recours aux droits des femmes. La FNCIDFF a produit un rapport afin de mettre en avant les conséquences de la crise sur la capacité à agir des femmes, notamment en matière d'emploi. Ce rapport s'appuie sur les données statistiques et l'expérience des CIDFF dans l'accompagnement des femmes vers l'emploi. Il présente 25 propositions portées par la FNCIDFF pour permettre aux femmes de sortir durablement de la crise et leur permettre d'accéder à une réelle autonomie économique.

À travers ce rapport emploi, la FNCIDFF entend rappeler que l'accès à l'emploi des femmes est un enjeu dont les politiques emploi doivent se saisir en apportant des réponses spécifiques aux difficultés rencontrées par les femmes sur le marché du travail.

Pour illustrer ce rapport et mettre à jour les nouveaux défis pour l'employabilité des femmes, la FNCIDFF a organisé une webconférence qui a réuni plus d'une centaine de participant.e-s.

Participation au COPIL « La pépinière Aidance Compétences et Emploi »

Alors que beaucoup de proches aidant-es ont dû arrêter de travailler ou mettre leur carrière professionnelle entre parenthèses pour s'occuper de proches, il est déterminant de valoriser cette expérience en repérant les compétences acquises et développées dans le cadre de cette expérience.

Depuis près de deux ans, AG2R LA MONDIALE, l'Association Française des Aidants et le Cercle Vulnérabilités et Société ont lancé – sous le haut Patronage du ministère du Travail, de l'Insertion et de l'Emploi – une démarche inédite d'investigation collaborative et de mobilisation des aidant.e-s et des acteurs et actrices du monde de l'emploi.

La FNCIDFF, déjà mobilisée avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE pour le projet Info Proches Aidants, a été invitée sur l'année 2020 à participer aux travaux d'identification des compétences et de création des outils. Trois outils ont ainsi été finalisés pour aider à identifier et à intégrer les compétences des proches aidants.

La phase 3 du projet dénommé « La pépinière Aidance Compétences et Emploi » auquel la FNCIDFF participe depuis 2021 en tant que membre du comité de pilotage vise à déployer les outils, à les tester et les alimenter. Ce au sein de trois communautés : recruteurs et services RH des entreprises, personnels médico-sociaux et accompagnateurs des aidant.e-s en emploi.

La prise en compte de la question des violences conjugales, un enjeu pour les entreprises

Fort d'un premier travail réalisé en 2020 qui a donné lieu à un guide « Violences conjugales, on en parle au travail » et d'une campagne de communication destinée aux entreprises, la FNCIDFF a tenu à poursuivre son engagement en matière de sensibilisation des entreprises aux questions des violences faites aux femmes.

Depuis le dernier trimestre 2021, la FNCIDFF avec le soutien du SDFE développe une méthodologie permettant aux entreprises d'appréhender les situations de violences conjugales, de mesurer leur incidence sur les salarié.e-s victimes et de proposer des solutions pour leur venir en aide.

La méthodologie associe sept CIDFF, elle est coconstruite en lien avec l'association FIT (une Femme, un Toit).

Cette méthodologie proposée à l'expérimentation auprès d'entreprises partenaires et principalement de PME, propose différents niveaux d'engagements :

- Actions de sensibilisation auprès des salarié.e-s ;
- Formation d'un.e référent.e en entreprise ;
- Accompagnement de l'entreprise afin d'identifier et de développer des mesures et dispositifs visant à prévenir la désinsertion professionnelle et visant à mieux repérer, protéger et accompagner les salariées victimes de violences conjugales.

Groupe de travail AFNOR

La FNCIDFF a été sollicitée pour participer à la rédaction d'un référentiel « égalité professionnelle » ayant vocation à être porté au niveau international. Ce référentiel de bonnes pratiques propose une approche organisationnelle applicable à tout type d'organisation publique ou privée désirant intégrer de façon transversale et spécifique la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le guide « AFNOR Sepec X30-020 » a été publié en juin 2021 : <https://www.afnor.org/actualites/guide-pratique-demarche-egalite-femmes-hommes/>

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Expertise

► **Audition de la FNCIDFF dans le cadre d'une table ronde de la délégation aux droits des femmes du Sénat portant sur la mobilité au cœur de l'articulation des temps de vie des femmes dans les territoires ruraux**

La FNCIDFF s'est appuyée sur l'expertise des CIDFF via les données statistiques annuelles et une enquête de terrain auprès de son réseau pour analyser les problématiques rencontrées par les femmes sur les territoires ruraux en matière de mobilité et afin de mesurer l'impact de ces difficultés sur l'articulation de leurs temps de vie professionnelle et personnelle.

► **Participation au comité « Aidance et emploi »**

- Le genre: les personnes en situation d'aidance sont majoritairement des femmes qui n'ont pas conscience de leur position d'aidante, ce qui peut être un frein au retour ou au maintien dans l'emploi ;
- La valorisation du proche aidant comme un citoyen à part entière.

Conventions

Signature des conventions avec Pôle Emploi et l'UNML (Union Nationale des Missions Locales) visant à renforcer les axes de collaboration sur la question de l'insertion des femmes et visant à développer des actions en faveur de l'égalité professionnelle.

Animations et coordination de suivi de travaux

► **Animation de la commission « Emploi - création d'entreprise »**

Ses travaux ont notamment porté sur :

- L'activité des services emploi durant la crise sanitaire, adaptation des modalités d'intervention et mobilisation du public ;
- L'orientation vers les métiers dit d'avenir et de la tech ;
- La reconversion des femmes à l'épreuve d'une histoire de vie (burn out, maladie, situation d'aidance, deuil).

► **Animation d'un groupe de travail « Bilan de compétences »**

L'objectif du groupe de travail est de rédiger une méthodologie commune au réseau des CIDFF afin de développer la pratique du bilan de compétences en direction de femmes salariées ou en recherche d'emploi.

► **Élaboration d'outils**

Portfolio « Capacité du proche aidant » à destination des publics proches aidants suivis par les CIDFF et désireux de questionner leurs capacités et leurs acquis développés à travers cette expérience de proches aidants.

PARENTALITÉ, CONJUGALITÉ

La Fédération nationale des CIDFF est investie dans le soutien aux parents et aux couples sur les questions relatives à la conjugalité, la parentalité et l'éducation des enfants. Les CIDFF informent et accompagnent tous les parents et les couples, hétérosexuels ou homosexuels, qu'ils vivent ensemble, séparés ou au sein de familles recomposées, pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans l'éducation. Les CIDFF sont investis dans le soutien aux parents notamment au travers des questions relatives à l'articulation des temps de vie, à l'égalité parentale et à la répartition sexuée des rôles parentaux.

Les CIDFF ont réalisé
20 868 ENTRETIENS
et ont répondu à 32 621 demandes
dans ce domaine.

Implication des CIDFF dans les dispositifs nationaux d'aide à la parentalité :

- 42 CIDFF sont porteurs d'une action de soutien à la parentalité dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ou du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS);
- 16 CIDFF sont labellisés Point Info Familles et/ou Maison des Familles;
- 14 CIDFF sont habilités lieu de médiation familiale;
- 12 CIDFF sont habilités à dispenser du conseil conjugal et familial;
- 64 CIDFF ont animé des séances d'information collectives "être parents après la séparation" mise en place par les CAF.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Expertise

La FNCIDFF, membre de l'instance nationale des « ruptures familiales portée notamment par le ministère des solidarités et de la santé », a collaboré aux travaux de réflexion sur « les pratiques de travail et les organisations inspirantes concernant les espaces de rencontre et la médiation familiale ». Cette instance a travaillé sur le référentiel espace de rencontre et mené une réflexion sur son appropriation, les Mesures d'accompagnement protégé (MAP), les espaces de rencontre protégés (ERP) et les pratiques d'exercice de la parentalité en milieu carcéral. La FNCIDFF y promeut l'expertise des CIDFF sur la question des enfants covictimes de violences conjugales, de la prévention des conflits et des ruptures familiales notamment sur les thématiques suivantes :

- L'accompagnement des conflits entre les parents liés à une situation de séparation;
- L'accompagnement des créancières de pensions alimentaires;
- La prévention et l'attention aux situations de violences conjugales et à l'exposition des enfants à ces violences.

Groupes de travail et travail partenarial

► Commission « parentalité, conjugalité, santé éducation »

La commission s'est réunie à trois reprises en visioconférence et en présentiel. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : Interventions des CIDFF en milieu scolaire, parentalité/emploi : les freins liés à la garde d'enfants, enfants victimes ou co-victimes de violences intrafamiliales, actions et partenariats des CIDFF dans le domaine de la santé et de la sexualité.

► Convention d'objectifs et de financement (COF) conclue par la FNCIDFF avec la CNAF

L'action mise en œuvre en 2021 dans le cadre de cette convention a notamment porté sur : le renfort de l'accompagnement des femmes et des familles, la promotion de l'accès aux droits de l'exercice de la fonction parentale et de l'insertion socio-professionnelle des femmes pour une plus grande autonomie, le soutien à l'exercice de la fonction parentale.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ

Prévenir et sensibiliser sur l'égalité entre les femmes et les hommes mais également sur la lutte contre toutes les formes de violences fait partie des actions incontournables de la FNCIDFF et des CIDFF. Ces interventions peuvent avoir lieu auprès d'élèves d'établissements scolaires, mais peuvent également prendre la forme de sensibilisations des personnels encadrant et enseignant de l'Éducation nationale, de professionnel-le-s d'entreprises, de ministères, de parents d'élèves, etc.

Un projet éducatif agréé par le ministère de l'Éducation nationale

Le réseau des CIDFF dispose, depuis 2007, d'une reconnaissance du ministère de l'Éducation nationale qui se traduit par un agrément national, régulièrement renouvelé, accordé à la FNCIDFF, au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public et qui permet aux CIDFF de travailler en partenariat avec les établissements scolaires de tous types dans le cadre d'action en faveur de l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, de lutte contre les stéréotypes de genre et contre les violences sexistes et sexuelles.

Depuis 2015, la FNCIDFF est également signataire d'une convention de partenariat avec l'Éducation nationale, visant à favoriser les actions des CIDFF en milieu scolaire.

L'information collective : action phare pour l'égalité entre les sexes

L'expertise développée par le réseau en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les violences permet aux CIDFF d'intervenir dans les établissements scolaires, en complémentarité avec les programmes d'enseignements scolaires délivrés par les équipes pédagogiques. En 2021, ce sont plus de 94% des CIDFF qui interviennent en milieu scolaire.

Les thématiques d'interventions sont nombreuses et recouvrent tous les champs de compétences de la FNCIDFF et du réseau des CIDFF : l'égalité entre les filles et les garçons, la lutte contre les stéréotypes de genre, la lutte contre les violences et contre les discriminations, la santé et la

1 928 INFORMATIONS COLLECTIVES

proposées par les CIDFF en direction d'un public « jeune scolaire », soit **58 577 ÉLÈVES.**

279 actions d'information collective proposées à 6 877 personnels scolaires ou enseignants.

28 actions d'information collective proposées à 579 parents d'élèves.

sexualité, l'élargissement des choix professionnels et la mixité des métiers, le harcèlement scolaire, la laïcité et les valeurs de la République, l'éducation aux médias, etc.

Cette expertise permet de sensibiliser non seulement les élèves mais également le personnel encadrant et enseignant ainsi que les parents d'élèves.

À cet égard, la FNCIDFF a signé, en 2021, une convention de partenariat avec la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves (FCPE) afin d'encourager l'approfondissement des relations au niveau local et de définir le cadre et les conditions dans lesquels la FCPE et la FNCIDFF pourront agir en commun pour favoriser l'égalité filles garçons, la lutte contre les discriminations, les stéréotypes et le sexisme sur le territoire national à travers leur réseau respectif, notamment dans le cadre d'interventions des CIDFF auprès des parents d'élèves.

Intervenir auprès des étudiant-e-s - DU Victimologie

Depuis plusieurs années, la FNCIDFF intervient auprès des étudiant-e-s du diplôme universitaire (DU) de victimologie de Paris Descartes afin de présenter l'approche des CIDFF en matière de lutte contre les violences sexistes.

Depuis 2021, cette intervention est également proposée aux étudiant-e-s du DU de victimologie de la faculté de Sciences sociales et économiques de l'Institut catholique de Paris.

SANTÉ

Les CIDFF développent dans le domaine de la santé des actions de sensibilisation et d'orientation des femmes qui s'inscrivent dans une approche genrée des problématiques de santé.

Les CIDFF porteurs d'un Espace Dialogue & Solidarité

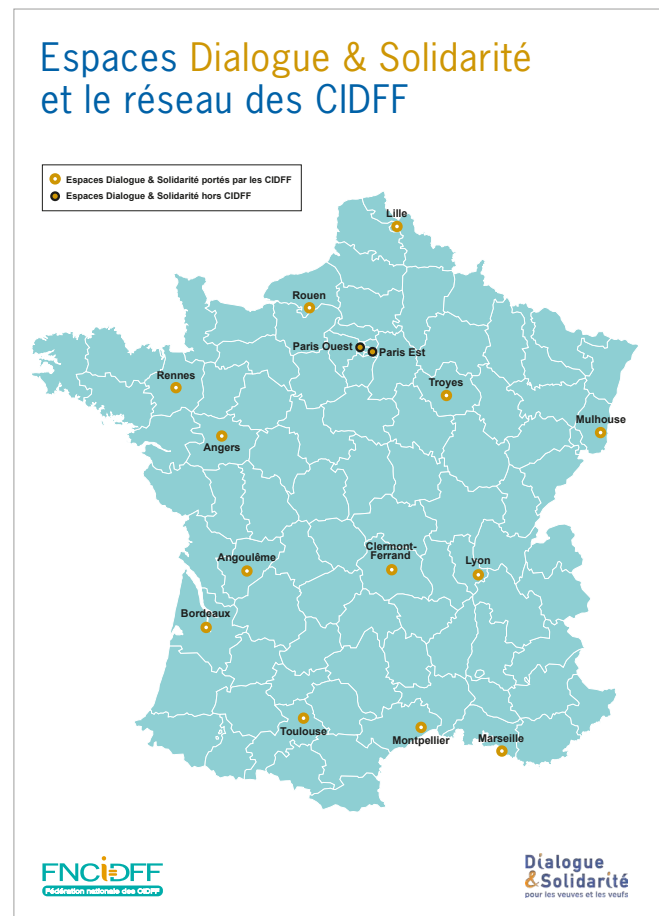
L'organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (OCIRP) et l'association Dialogue et Solidarité (D&S) proposent des espaces de parole et d'écoute après le deuil « conjugal ».

Depuis l'année 2013, l'OCIRP a signé une convention avec la FNCIDFF pour que certains de ses centres accueillent à leur tour ces espaces de paroles et d'écoute. En 2021, l'association D&S compte quinze espaces : deux à Paris portés directement par l'association D&S, et treize espaces portés par les CIDFF.

Les équipes d'accueil sont composées de psychologues, de professionnel-le-s de l'écoute et de bénévoles formé-e-s au deuil et à l'animation de groupes de parole. Elles proposent aux personnes en situation de veuvage une présence et un soutien psychologique pour aider à la reconstruction de soi et au maintien social. L'accueil et l'accompagnement proposés se matérialisent par des entretiens individuels ainsi que par l'animation de groupes de parole.

Au cours de l'année 2021, les 13 espaces D&S portés par des CIDFF ont tenu, au total, 668 demi-journées de permanences. Ils ont mené 931 entretiens (physiques ou téléphoniques) en plus des personnes déjà suivies les années précédentes, 165 nouvelles personnes se sont adressées à eux après un deuil.

Sur cette année, 21 groupes de parole sont constitués. En raison des restrictions sanitaires, les espaces D&S ont été amenés au cours de cette année à suspendre temporairement l'activité de certains groupes de parole ou à adapter leurs modalités de rencontre, notamment en proposant des temps de rencontre en extérieur.



FORMATION

RÉPONDRE AUX BESOINS DES CIDFF

Chaque année, la FNCIDFF propose aux CIDFF un catalogue de formation dont les objectifs généraux sont :

- De renforcer les compétences des salarié-e-s afin de leur permettre de faire face aux situations rencontrées dans leurs pratiques ;
- D'accompagner les élu-e-s et les directions dans la gouvernance associative ;
- De développer la cohérence des interventions des CIDFF sur tout le territoire national.

En 2021, la FNCIDFF a ainsi tenu 49 sessions de formations, avec un taux de satisfaction générale de 92 %.

Ces formations sont la résultante :

- Des formations proposées dans le cadre du catalogue initial, diffusé aux CIDFF en début d'année (lequel incluait 17 nouveautés) ;
- Des formations ajoutées en cours d'année pour accueillir des stagiaires en liste d'attente ou pour accompagner des projets particuliers (par exemple la formation V7 « Optimiser l'accompagnement des personnes en situation de prostitution à travers le travail partenarial », animée par la FR-CIDFF de la Nouvelle Aquitaine, et proposée dans le cadre du projet « Informer Soutenir Accompagner les personnes en situation de prostitution » (ISA)) ;
- Des formations décentralisées mises en place en région (11 formations mises en place en 2021).

Ces 49 formations ont permis à 404 stagiaires de se former sur des thèmes aussi diversifiés que « Soutenir le développement de la confiance en soi chez les femmes accompagnées dans un CIDFF », « La protection judiciaire des femmes victimes de violences au sein du couple : Le traitement judiciaire civil et pénal », « S'affirmer dans ses prises de position en public », « Intégrer la question de la masculinité dans les interventions en milieu scolaire », « ADVP et la démarche éducative expérientielle en orientation » ou « Cyberviolences conjugales : identifier, repérer pour accompagner en toute sécurité ». Ce sont là quelques exemples des formations que les CIDFF pouvaient retrouver dans le catalogue 2021.

49 FORMATIONS
dont 17 nouvelles ont accueilli
404 STAGIAIRES

Certification Qualiopi

L'année a également été marquée par l'obtention de la certification « Qualiopi », certification qui permettra aux CIDFF et FRCIDFF de continuer à se faire prendre en charge par les OPCO les formations que leurs salarié-e-s suivent à la FNCIDFF. La FNCIDFF a par ailleurs poursuivi l'accompagnement des CIDFF dans cette certification en leur proposant la formation « Se préparer à la mise en place du référentiel qualité « Qualiopi » », qui a donné lieu à deux sessions permettant d'accueillir 15 CIDFF en 2021. Cette démarche, mise en place en 2020 et 2021, a contribué à ce que 30 CIDFF obtiennent la certification « Qualiopi » sur l'axe « formation ».

De nouveaux services pour améliorer l'accès en formation

La FNCIDFF a mis en place différents outils et services afin de favoriser l'accès à la formation des CIDFF, en particulier :

- Un livret qui explique aux stagiaires la manière dont se déroulera la formation à laquelle elle-il-s participent. Ce livret donne accès à des informations pour que chacune-



puisse organiser sa venue, notamment plan d'accès, liste des hôtels et restaurants autour de la FNCIDFF. Ce livret est envoyé à chaque stagiaire avant sa formation.

- Un diaporama qui explique comment rejoindre une classe virtuelle pour des formations se déroulant en distanciel. Ce diaporama est envoyé à chaque stagiaire avant sa formation à distance.
- Un accès au rapport qualité des formations qui se sont déjà tenues, afin d'aider les personnes intéressées par une formation à s'y positionner.

Mise en place d'une référente handicap et d'un process d'accueil

Afin de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à ses formations, la FNCIDFF a formalisé un process d'accueil, qui va de la communication auprès de ce public à l'identification de partenaires mobilisables selon le type de handicap explicité.

Hausse des formations décentralisées

La FNCIDFF augmente régulièrement les formations décentralisées, qu'elle met généralement en place à la demande des Fédérations régionales. Elle en a ainsi proposé sept en 2019, trois en 2020 (le contexte sanitaire d'alors a été un frein à la décentralisation) et 11 en 2021.



DOCUMENTATION

Au cœur de la politique d'information de la FNCIDFF en direction des CIDFF et des FR-CIDFF, la documentation assure le soutien documentaire tant du réseau, que des équipes de la Fédération nationale. À cette fin, elle met en place et développe des outils pour une diffusion systématique et ciblée de l'information vers les différent.e.s utilisateur.trice.s et mène une réflexion permanente afin d'améliorer l'accès du réseau à une information qualifiée et pertinente. En parallèle, elle répond de manière personnalisée à toutes les demandes directes de recherche.

Soutien à la démarche Qualiopi

Dans le cadre de la démarche de labellisation Qualiopi de certaines FR et certains CIDFF, la documentation a développé une approche documentaire spécifique :

► Élargissement des thématiques de veille et de sélection des documents

Des sujets autour des politiques et du droit de la formation, du développement des compétences... ont été intégrés dans les bulletins de veille de la FNCIDFF et ont fait l'objet de recherches spécifiques du fait de ces nouveaux besoins.

► Développement de la partie consacrée à la formation dans l'espace Fédéral du Centre de ressources

Dans la rubrique « Formation », des sous-rubriques ont été créées offrant des informations complémentaires sur le déroulement, l'évaluation des formations de la FNCIDFF ainsi que des informations pratiques.

Un nouveau dossier 'Évaluation des formations' accueille les évaluations remplies sur la plateforme Digiforma par les stagiaires. Les synthèses des évaluations de chaque session sont toutes disponibles dans le Centre de ressources.

5 ESPACES D'INFORMATION :

Documentation, Outils / Actions, Juridique, Presse réseau et Fédéral.

+44 000 DOCUMENTS.

14700 CONSULTATIONS.

Développement et mise en valeur de la documentation sur le thème « femmes étrangères »

Afin d'accompagner la montée en compétences des CIDFF dans les domaines du droit des étrangers et du droit international privé (DIP), ces sujets sont mis en valeur dans le Centre de ressources, ainsi que dans la nouvelle rubrique du *CIDFF Infos* avec en parallèle la réalisation d'un kit ressources dans le cadre du projet 'Insertion femmes étrangères' (IFE).

► Dans le *CIDFF Infos*, mensuel d'information des CIDFF, une nouvelle rubrique intitulée 'Cas pratiques DIP/droit des étrangers' a été créée, consacrée au partage d'expérience en droit international privé et en droit des étrangers.

► Dans l'espace Juridique du Centre de ressources, une rubrique « Cas pratiques DIP/droit des étrangers » a été créée afin de mettre en valeur ces domaines juridiques.

► Également dans l'espace Juridique du Centre de ressources, une nouvelle sélection thématique 'Femmes étrangères' a été proposée en 2021, en collaboration avec la conseillère technique Accès au droit, spécialisée en droit des étrangères / DIP.

► Dans l'espace Documentation du Centre de ressources, une sélection thématique relative aux femmes étrangères et immigrées a été développée pour permettre un accès plus simple et plus rapide aux informations recherchées.

COMMUNICATION

Mettre en valeur l'action des CIDFF

En 2021, la communication auprès du Grand public s'est accélérée avec le lancement de trois campagnes d'information sur les réseaux sociaux, toutes destinées à mettre en avant l'action des CIDFF : #EtEnPratique, #IPA (Info Proche Aidant-e) et #NeRestePasSeule (également déclinée sous forme imprimée : cartes postales et affiches). Ces campagnes ont été mises à disposition des CIDFF, au travers de kits communication, afin qu'ils puissent les relayer sur leurs propres réseaux sociaux et sites internet.

Croissance de l'audience des réseaux sociaux

Les différentes campagnes et l'activité soutenue de publication sur nos réseaux sociaux nous ont permis de développer nos audiences. Ainsi nous avons terminé l'année 2021 avec 3 052 abonné-e-s sur Facebook soit une croissance de près de 30 % avec 462 posts, sur Twitter 1 500 abonné-e-s soit une croissance de plus de 37 % avec 379 posts.

Notre compte Instagram lancé un an auparavant compte une audience de près de 900 abonné-e-s, 108 posts ont été effectués.

À noter une très forte croissance de notre compte LinkedIn, + 170 % de progression pour atteindre plus de 2000 abonnés, professionnel-le-s, partenaires, membres du réseau...

Lancement du site internet

Début janvier 2021, le nouveau site internet de la FNCIDFF a été lancé sur un nouveau nom de domaine fncidff.info, il reprend l'esthétique et l'ergonomie des sites réseaux des CIDFF et offre l'accès à une boutique en ligne destinée tant au grand public qu'aux CIDFF. Le travail d'anticipation SEO (moteurs de recherche) a permis de conserver, malgré un changement du nom de domaine, quasiment le même nombre d'abonnés dès le premier mois de lancement, nous donnant une moyenne annuelle de 24 000 visiteurs uniques par mois. Par ailleurs, les visiteur-euse-s ont téléchargé plus de 8 300 documents, principalement sur le second semestre.

Réalisation de nombreux guides et plaquettes

Cette année encore, en soutien de l'activité sur le terrain des CIDFF, la FNCIDFF a réalisé de nombreux guides et plaquettes : quatre guides (*Droit international privé, L'accompagnement*

#EtEnPratique

La campagne #EtEnPratique est la première campagne menée par la FNCIDFF sur les réseaux sociaux pour faire connaître l'action au quotidien des CIDFF. Elle comportait trois volets et a permis d'atteindre plus de 400 000 personnes sur chacun des trois volets (Accès au droit, Lutte contre les violences et Emploi égalité salariale). À cela s'ajoute les deux parutions dans *Elle* et celle de *Public*, qui ont permis de toucher plus de quatre millions de personnes.

Des documentaires au service des CIDFF

En 2021, la FNCIDFF a vu l'achèvement de deux projets de documentaires importants auxquels plusieurs CIDFF ont participé.



Les CIDFF, un réseau au service des femmes présente l'action et l'engagement des CIDFF au service des femmes. Composé de

quatre parties (présentation générale, domaines d'intervention, métiers, engagement) pouvant être utilisées de façon indépendante, il permet de présenter la dynamique et les services proposés par les CIDFF.



Gagner des centimètres présente, dans le cadre du projet TouteSport de la FNCIDFF, l'accompagnement réalisé par les CIDFF. Ce documentaire réalisé avec la participation active du CIDFF du Maine-et-Loire et de participantes au projet a reçu

en novembre 2021 le prix Coup de cœur du jury du Festival « Les Sportives en Lumière ».

des primo-arrivantes, Violences sexistes et sexuelles en entreprise et SAVS), sept plaquettes (L'ordonnance de protection, Les services d'information juridique, L'action des CIDFF en matière d'accès au droit, L'action des CIDFF en matière de lutte contre les violences, DIP, Congé parental) et mise à jour de l'outil d'information (Z-card® violences).

SUIVI RÉSEAU + STATISTIQUES

STATISTIQUES

« Applistat » un outil statistique qui permet maintenant de rendre visible l'activité des CIDFF

Applistat, application lancée par la FNCIDFF en 2020 à destination de tout le réseau des CIDFF, permet le suivi de l'action des CIDFF à travers des indicateurs identiques ainsi que de recueillir des informations sur la situation des femmes reçues par les CIDFF.

En janvier 2021, la FNCIDFF a poursuivi le développement de cette nouvelle application, en y associant un logiciel de cartographie permettant d'élaborer des cartes thématiques. Dans ce cadre, une attention particulière a été apportée dans l'organisation du fichier des permanences mis en place par les CIDFF. Ce développement permet de cartographier le maillage territorial du réseau et certaines de ses actions.

Rappelons qu'Applistat permet de mesurer cinq indicateurs : nombre de personnes informées individuellement, nombre d'entretiens effectués, nombre de demandes traitées par thématiques, nombre de femmes accompagnées dans le cadre d'un suivi violences ou dans le cadre d'un suivi à l'emploi, nombre d'informations collectives organisées par le CIDFF.

Réponse aux demandes statistiques des CIDFF

Assurant un soutien technique au réseau, la FNCIDFF apporte une aide aux CIDFF dans l'utilisation de ces outils permettant la saisie des données relatives à leur activité, mais aussi à leur situation administrative et financière.

Des enquêtes nationales pour répondre à des demandes spécifiques

Afin de répondre à des besoins spécifiques, soit pour étayer les travaux conduits par la FNCIDFF, soit pour répondre à des demandes d'informations formulées par les ministères ou des instances nationales, le département suivi réseau/exploitation statistiques lance régulièrement des enquêtes auprès des CIDFF, ainsi 17 enquêtes ont été menées en 2021 : questionnaire annuel, actions des CIDFF autour du 8 mars, organisation des CIDFF durant le confinement de mars 2021, utilisation du violentomètre par les CIDFF, situation des femmes en recherche d'autonomie économique informées par les CIDFF, engagement des CIDFF auprès des entreprises dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales...

Des statistiques pour documenter des notes et rapports

La saisie des statistiques par les CIDFF permet un premier niveau d'analyse de la situation des femmes venant s'informer sur leurs droits. Elle permet également de produire des analyses approfondies, ainsi que des notes, des contributions dans le cadre d'auditions parlementaires ou de commissions nationales.

En 2021, la FNCIDFF a produit un rapport faisant état de l'approche féministe des CIDFF dans l'accompagnement des femmes vers l'emploi pour accéder à une autonomie économique.



SUIVI RÉSEAU

Un accompagnement au service des CIDFF

L'accompagnement des CIDFF est individuel, il se déroule soit à la demande des présidences et des directions, soit à l'initiative de la fédération nationale. Il permet aux CIDFF d'affronter les difficultés et de les résoudre. Il se déroule en concertation avec les déléguées départementales en charges des droits des femmes et de l'égalité, en lien avec les directions des DDCSPP et des Directions régionales des droits des femmes et de l'égalité.

Notons que le rôle d'animatrice joué par les Fédérations Régionales des CIDFF, renforcé par la FNCIDFF depuis la réforme territoriale, favorise la résolution des difficultés et permet de renforcer la cohésion de l'action des CIDFF sur le plan régional.

En 2021, l'accompagnement des CIDFF s'est traduit par :

- Une aide à la décision ou demandes spécifiques concernant des difficultés rencontrées par les présidences et les directions ;
- Un accompagnement à la vie statutaire et à l'organisation de l'association de manière générale et dans le cadre de l'agrément ;
- Un appui concernant les remontées d'informations demandées par la FNCIDFF ;
- Un accueil des nouvelles directions ou présidences de CIDFF ;
- Une aide au choix des formations à partir de l'offre effectuée par la FNCIDFF.

Un tour de France des régions

En 2021, la présidente, Danielle Bousquet et la nouvelle directrice générale, Clémence Pajot, arrivée en mai 2021, ont souhaité réaliser un Tour de France des régions pour rencontrer les équipes salarié-e-s et les élu-e-s des CIDFF avec pour objectifs de faire le lien entre les enjeux nationaux et les enjeux locaux, d'identifier les spécificités locales, les bonnes pratiques et les innovations pour enrichir notre diagnostic et le cas échéant faire évoluer nos actions en direction des CIDFF.

En 2021, trois régions ont été visitées, avec l'appui des FR-CIDFF qui jouent un rôle de coordination dans l'organisation de ces déplacements : Occitanie ; Nouvelle-Aquitaine et Bretagne. Dans ce cadre, les rencontres se sont organisées autour de deux focus : l'un départemental et l'autre régional.

Ces rencontres sont riches du potentiel d'intervention et de mobilisation des CIDFF sur leur territoire et signent toute leur capacité à jouer leur rôle d'acteur de l'égalité entre les femmes et les hommes en région.



Rencontre à la FR-CIDFF de Bretagne

SUIVI FINANCIER

Une aide aux directions des CIDFF

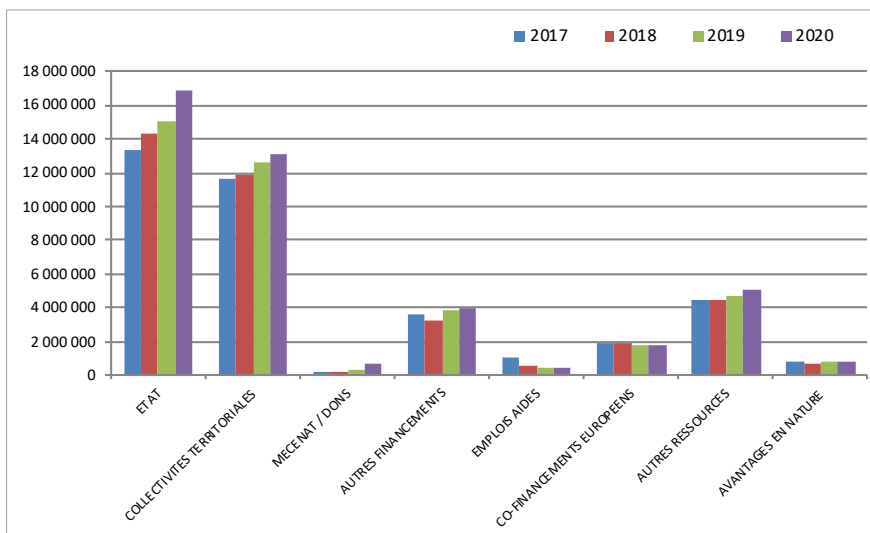
Chaque année, la Fédération nationale des CIDFF met à la disposition des CIDFF des outils de gestion financière. Ces outils simples et accessibles ont pour objectif de venir en aide aux directions des CIDFF en contribuant à la gestion, au pilotage et à l'anticipation de leur budget (tableau de suivi budgétaire trisannuel, plan de trésorerie, tableau de suivi de subventions).

Connaître et rendre compte des financements des CIDFF

Les CIDFF communiquent annuellement à la Fédération nationale des CIDFF, le détail des financements qu'ils ont obtenus. Ces données financières permettent d'informer la Fédération nationale sur la provenance des financements dont les CIDFF disposent pour mener à bien leur mission d'intérêt général et leur projet associatif.

À partir de ces données, la Fédération nationale des CIDFF réalise des comptes combinés permettant de disposer du volume global des financements du réseau au niveau national. Avec un total de **42 545 043 €** en 2020, les financements, hors FR-CIDFF, sont en nette progression (+8 %, soit 3 139 548 €) par rapport à 2019.

Les financements « État » poursuivent cette année encore leur hausse et de façon plus significative (+12,3 %, soit +1,80 M€), notamment les subventions issues du SDFE (+1,10 M€) dont celles destinées à la lutte contre les violences (+94,4 %, soit 411 K€).

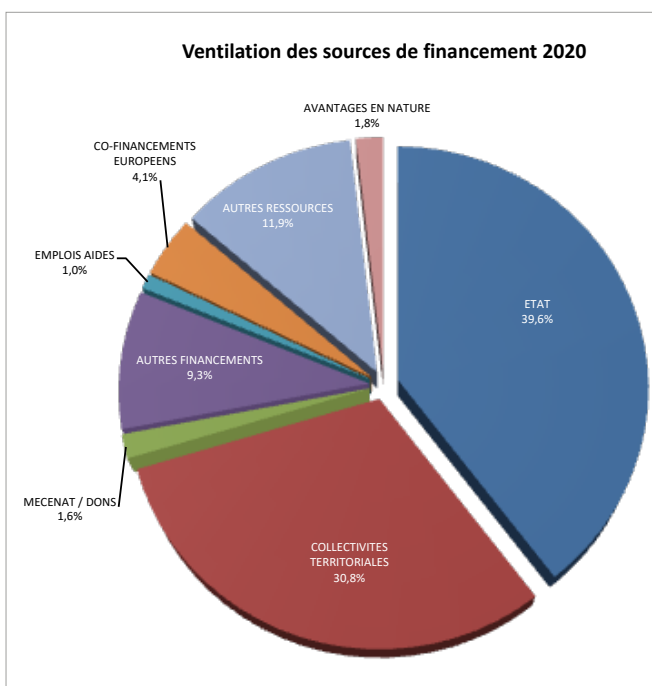


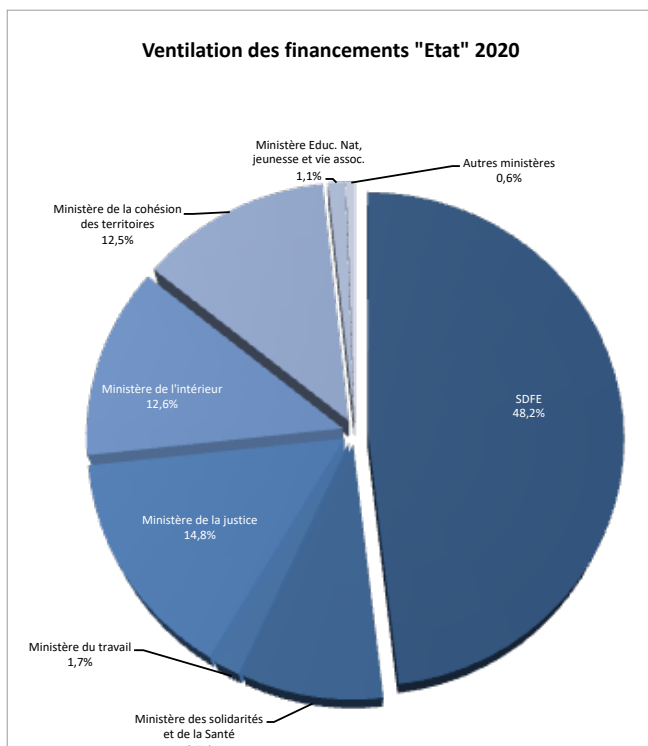
Ils constituent toujours les principales ressources des CIDFF (39,6 %). Les financements des collectivités locales, également en augmentation (+4,2 %, soit 525 K€), composent l'autre grande partie des ressources (30,8 %) des CIDFF. La progression est, comme en 2019 notable en ce qui concerne les conseils départementaux (+7,4 %, soit +359 K€) ainsi que pour les métropoles (+49,8 %, soit +344 K€).

Même s'ils ne représentent que 1,6 % du financement des CIDFF, on notera la hausse des mécénats et dons (+139,2 %, soit 403 K€) ainsi que les produits issus des prestations facturées par les CIDFF (+15,0 %, soit 378 K€) notamment à la FNCIDFF et aux FR-CIDFF dans le cadre de projets nationaux et régionaux.

Comme en 2019, les financements accordés aux CIDFF provenant du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion poursuivent leur baisse (-34,7 %, soit - 148 K€).

Les principales hausses concernent les crédits issus du





ministère de l'Intérieur (+19,5 %, soit 345 K€) et notamment les FIPD (+248 K€, soit 17,1 %), ainsi que le ministère de la cohésion des territoires (+321 K€, soit 18,0 %) dans le cadre de la politique de la ville et notamment dans les domaines de « l'insertion professionnelle et emploi » (+134 K€) et « info juridique-Droit » (+133 K€). Enfin, la CAF poursuit son soutien au réseau des CIDFF en augmentant, une nouvelle fois, son aide financière de 144 K€.

Les données financières transmises par les CIDFF informent, par ailleurs, de l'affectation analytique et synthétique des financements obtenus sur la base de sept champs d'activités convenus avec le SDFE, soit :

- L'information sur les droits ;
- L'insertion l'emploi et la formation ;
- La lutte contre les violences faites aux femmes ;
- La création d'entreprise et d'activité ;
- La vie familiale et la parentalité ;
- La santé ;
- Les manifestations et les ventes diverses (autres).

En 2020, les CIDFF ont indiqué avoir employé principalement leurs ressources pour leurs activités d'information sur les droits. Néanmoins, pour la 3^e année consécutive, on constate une nouvelle progression des ressources affectées à l'activité de « lutte contre les violences » (+20,8 % soit +1.352 K€). L'augmentation des financements du SDFE, du ministère de l'Intérieur, des départements et du mécénat contribuent à cette hausse constatée.

Résultat combiné du réseau des CIDFF en 2020

(hors avantages en nature)

Les comptes annuels 2021 des CIDFF étant en cours de clôture, nous ne disposons, à ce jour, que des données issues des comptes 2020.

Le montant des charges 2020 du réseau des CIDFF s'élève à 39 883 901 € et est en hausse de 6,3 % par rapport à l'exercice 2019.

Les charges de personnel contribuent à cette augmentation à hauteur de 72,4 % soit +1 723 335 €, ce que confirme la hausse du nombre de salarié-e-s en équivalent temps plein avec +45,59 ETP déclarés par les CIDFF entre 2019 et 2020. À ce titre, les frais de personnel constituent toujours le principal poste de dépenses des CIDFF et représentent, en moyenne, 74,0 % du total des charges (74,1 % en 2019).

Le montant des produits 2019 s'élève, quant à lui, à 41 994 233 € et progresse de 8,6 % par rapport à l'exercice 2019, soit +3 316 314 €.

Le budget moyen 2020 des CIDFF s'établit donc à 407 711 € contre 379 191 € en 2019.

Le résultat combiné des CIDFF s'achève ainsi sur un solde en excédent de +2 110 332 € contre +1 173 346 € en 2019.

Ce solde excédentaire trouve une résonance dans le niveau des fonds associatifs combinés des CIDFF qui progressent de 2 023 255 € pour s'établir à 14 704 713 €.

Ce résultat impacte également le solde net de trésorerie des CIDFF, celui-ci passant de 13 M€ à 17 M€.

Enfin, sur les 103 CIDFF en activité en 2020, 13 présentaient un résultat en insuffisance, contre 24 en 2019, et 33 en 2019.

Une aide au pilotage de la fédération des CIDFF

Les informations financières communiquées par les CIDFF permettent à la Fédération nationale des CIDFF de suivre l'évolution budgétaire de ces derniers, d'alerter le service central des droits des femmes sur les CIDFF rencontrant des difficultés et, le cas échéant, de les accompagner dans la prise de décision.

